LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Le mot du président de la CSIRMT

Comme c'est également le cas pour nombre de Centres Hospitaliers en France, notre établissement est à l'aube de profondes modifications. Il est en devoir de s'adapter à l'évolution des contextes, évolution de notre discipline, évolutions des besoins et attentes du public qu'il dessert.

Adapter notre offre de soins, faire preuve d'agilité, être capable de renforcer notre activité ambulatoire en la repensant en profondeur, refonder nos relations de travail avec le médico-social, réinventer nos liens avec la politique de la ville, optimiser notre leadership régional et universitaire sont quelques-uns des défis qui se présentent, dès maintenant, à nous.

Pour être acteurs de cette indispensable mutation les personnels Infirmiers, Aides-Soignants, de Rééducation et Médico-Techniques ont une instance et une seule pour les représenter : **la CSIRMT.**

Entre 2020 et 2024, vos représentants vont prendre une part active, déterminante, dans la construction de ce nouvel environnement soignant. Ils vont collectivement bâtir, en collaboration avec le corps médical et la direction du Centre Hospitalier, une offre de soins radicalement recomposée.

- Comment ne pas être en marge de ces importantes évolutions ?
- Comment faire profiter la communauté hospitalière de vos constats "d'acteurs de terrain" et de votre créativité ?
- Comment garantir à la population que nous lui proposons des soins modernes, actualisés, à la hauteur de ce qu'elle est en droit d'attendre ?
- Comment, par-delà les différentes contraintes qui se présentent à nous, optimiser nos réponses soignantes et les rendre lisibles et efficaces ?
- Comment faire évoluer nos savoirs et nos professions ?
- Comment garantir l'employabilité de nos différentes strates professionnelles et l'évolution de nos métiers ?

Bien d'autres questions que celles listées ci-dessus se posent aux soignants de notre hôpital, car nous sommes dans une période charnière, période qu'il ne faut pas craindre mais vivre comme une opportunité formidable. A contrario, pour ne pas être spectateurs de cette refondation, pour prendre part activement aux évolutions à venir, il est absolument impératif de disposer d'une instance puissante et représentative des forces vives qui animent au quotidien l'offre de soins.

Cette instance, c'est la **Commission** des **Soins Infirmiers** de **Rééducation** et **Médico-Technique**.

A l'automne, la composition de cette instance va être renouvelée. Des élections vont permettre de constituer trois collèges de représentants (collège de l'Encadrement de santé, collège des Filières Infirmières, de Rééducation et Médico-techniques et collège Aide-Soignant).

Pour être acteur et non spectateur des transformations de notre hôpital, il ne tient qu'à vous !

Soyez candidat et intégrez l'instance qui pendant cinq ans vous représentera !

Vous avez jusqu'au **12 septembre dernier délai**, pour choisir de peser sur l'avenir de votre hôpital !

Saisissez cette opportunité, vous ne le regretterez pas !

Bien à vous,

Vincent Bérichel

Président de la CSIRMT

Coordonnateur Général des Soins

VOIR AUSSI

A lire dans e-Mag : Le témoignage de Capucine